

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 277-250-1917 nomment M. Bellot, administrateur, de 3e cl. des colonies chef du cabinet du gouvernement et secrétaire archiviste du conseil d'administration.

n° 277-250-1917

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 août 1917

Numéro JO  
n° 250 du 31/08/1917

Date du numéro  
31 août 1917

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du 18 Juin 1884

**Vu** la décision en date du 10 août 1917 accordant un congé de convalescence à M. Séré, administrateur de 5e cl des colonies, chef du cabinet et du secrétariat du gouvernement et secrétaire archiviste du conseil d'administration.

**Vu** l'arrêté du 30 septembre 1912 modifié par celui du 14 avril 1917, au sujet du supplément de fonctions au secrétaire archiviste du conseil d'administration.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

M. Belot Léonard, administrateur de 3e cl. des colonies est nommé à Compter du 27 août 1917, chef du cabinet et du secrétariat du Gouvernement et secrétaire archiviste du conseil d'administration en remplacement de M. Séré. Il aura droit en cette qualité au suppléant de fonctions à 1.500 frs.

#### Art.2

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**FILLON.**